

## DIALOGUE SUR L'OBLIGATION MORALE DE SOUSCRIRE A DES OBLIGATIONS MORALES



PIERRE-MARIE POUGET

*Ce texte entreprend, dans l'esprit de la philosophie de Ferdinand Gonseth, une démonstration de la validité de l'existence de la morale. Pour rendre l'argumentation plus vivante et lui conférer un rythme qui en facilite la compréhension, son auteur l'a construite sous la forme d'un dialogue entre une femme, Katherine – K – et Pouget – P –. Katherine questionne et fait des commentaires. Pouget a le souci d'être à l'écoute de son interlocutrice et s'efforce de lui répondre avec clarté et précision.*

K. Des scientifiques célèbres affirment que l'homme, y compris dans ses activités rationnelles, dépend entièrement du hasard et du déterminisme. Comment, dès lors, serions-nous des êtres moraux, ayant des droits et des devoirs ?

P. Si nous ne pouvons pas agir autrement que nous agissons, en d'autres mots, si nous ne sommes pas libres, nous ne saurions être obligés de faire ceci et d'éviter cela. Notre liberté est une condition *sine qua non* de notre être moral. Par conséquent, si nous nous réduisons, comme l'affirment des scientifiques célèbres, aux composantes aléatoires et

déterministes, notre liberté est illusoire et notre être moral une chimère. Mais cette réduction est-elle légitime ? La science donne-t-elle à Jean Rostand le droit d'affirmer que l'homme est « un miracle sans intérêt », à Jacques Monod de déclarer que le devoir de l'homme, pas plus que son destin, « n'est écrit nulle part », à Francis Crick de prétendre que l'homme n'est qu'une « assemblée de neurones », à Jean-Pierre Changeux de soutenir que « c'est le cerveau qui pense » ?

Leur thèse est-elle valide ? Peut-on établir scientifiquement que tout est dû au hasard ou au déterminisme, y compris la thèse qui ramène tout à ces deux composantes ? Tout n'est-il que le résultat de l'arbitraire ou de l'inflexible loi de la causalité ? Pour le justifier, il faudrait que la science connût le tout du réel. On voit aussitôt que c'est bien vaste, bien trop vaste pour la science<sup>1</sup> qui, réfléchissant sur elle-même, se découvre en état d'incomplétude, réformable jusqu'en ses principes, comme son histoire en témoigne. Cette thèse énoncée au nom de la science, en fait, ne lui appartient pas. Elle est idéologique<sup>2</sup>, c'est-à-dire qu'elle véhicule une notion de la science sûre et certaine, devant laquelle le profane doit s'incliner quand bien même il lui faut se résoudre à n'être qu'un homme neuronal.

Or la science n'est pas une idéologie. On observe qu'elle révisé, malgré les résistances de certains, toute connaissance dont la fiabilité a été ébranlée. C'est là un fait d'expérience, qui se produit dans la recherche scientifique. La réflexion méthodologique sur la science décèle le caractère décisif de ce fait et elle l'érige en condition à satisfaire obligatoirement pour que la connaissance demeure en contact avec le réel. En le mettant en relief, nous voyons aussi combien la notion d'essai joue un rôle essentiel dans chacune des disciplines scientifiques. En effet, nous n'atteignons ni d'un coup ni à coup sûr le résultat que nous visons. Nous ne l'obtenons pas non plus par pur hasard. Nous essayons une conjecture et si elle ne réussit pas, nous recommençons – ce qui est contraire à l'ordre de la stricte

---

<sup>1</sup> Cette ambition outrepassé les possibilités effectives de nos connaissances, scientifiques ou non. Notons que la connaissance scientifique offre des garanties que d'autres modes de connaissance ne nous donnent pas.

<sup>2</sup> Cet adjectif, ainsi que le substantif « idéologie », désigne ici un ensemble d'idées sans référence à un quelconque arbitrage légitime.

causalité – et nous varions les conditions, remanions les moyens pour arriver au résultat escompté – ce qui n'a plus rien à voir avec le pur hasard – .On ne peut donc pas affirmer que si quelque chose ne relève pas du déterminisme, il est dû au hasard, et réciproquement. La recherche scientifique comporte ainsi la dimension du choix méthodologiquement motivé, c'est-à-dire, n'en déplaie à nos réductionnistes<sup>3</sup>, une composante finale. Sans la liberté, elle ne pourrait tout simplement pas s'exercer.

K Vous êtes en train de nous montrer que sans la liberté, la recherche s'interdirait l'essai, faute duquel il ne saurait y avoir de recherche du tout.

P. Oui, c'est cela. Mais je vais encore souligner, à la suite de Karl Popper et de Ferdinand Gonseth, que les réductionnistes en question posent une thèse qui s'auto-invalide.

K. Comment ça ?

P. Selon cette thèse, la raison s'impose comme un automatisme sans intention et la recherche scientifique se déroule comme un processus sans finalité, c'est-à-dire au profit de rien ni de personne.

Ce rationalisme proclame, au nom de la vérité, que la raison est indifférente et, au nom de la raison, que la raison est sans signification. Comment, dans cette perspective, échapper à la destruction de la raison par l'exercice de la pensée ?

K. La thèse que vous réfutez est idéologique et elle répand, avec un succès plus qu'inquiétant, l'idée que la liberté est une illusion et que, par conséquent, les obligations

---

<sup>3</sup> La distinction entre réductionnisme ontologique ou réductionnisme explicatif que certains veulent faire, pour dire que rien n'empêche de croire au témoignage de notre vie intentionnelle et de notre liberté, tout en sachant, par les explications scientifiques, que nous sommes seulement un être neuronal, paraît bien artificielle. Si notre existence, du point de vue scientifique, est sans raison, autrement dit, absurde, cette idée ne manquera pas de retentir sur notre vécu intime. Ce qu'il importe d'affirmer, c'est que la science n'a pas la possibilité de réduire le réel auquel elle est confrontée aux seules composantes de la causalité et de l'aléatoire, qu'elle verse dans l'idéologie, au sens péjoratif du terme, lorsqu'elle prétend pouvoir se prononcer sur la totalité du réel. Les réductionnistes dont nous parlons ramènent indûment l'homme à « être un miracle sans intérêt ».

morales en sont également une. Mais, j'en suis persuadée, il existe une morale qui vaille d'être prise au sérieux, qui vaille que nous engagions sur elle notre vie. N'est-ce pas aussi ce que vous pensez ?

P. C'est bien ce que je pense. Toutefois, face à ceux qui nient indûment la validité de l'existence de la morale, je ne veux pas m'aventurer de manière irréfléchie. J'estime que la sincérité de mon sentiment de la valeur morale de la personne humaine ne suffit pas à garantir la validité de l'existence de la morale. C'est pourquoi j'argumente comme je viens de le faire. Mais l'argumentation seule ne me satisfait pas, car je réfléchis sur la validité de l'existence de la morale, que contestent les réductionnistes dont nous avons parlé. Vous voyez, le problème n'est pas l'existence de la morale, mais qu'il en existe trop. Nous pouvons tous constater le fait de la pluralité contradictoire de la morale. Il ne faut pas se cacher ce fait patent lorsqu'on se porte défenseur de la validité de l'existence de la morale. Ne dit-on pas : « Vérité en-deçà des Pyrénées, erreur au-delà » ou encore : « Autre temps, autres mœurs » ?

K. Le fait de la pluralité contradictoire de la morale apporte de l'eau au moulin de ceux qui la situent dans l'illusoire. Comment ne pas se dire qu'elle est arbitraire ? Je suppose que vous avez une réponse pour surmonter ce paradoxe. Personnellement, je ne vois pas de solution.

P. Devant ce fait, l'on peut croire que la morale est arbitraire. Je me fais à moi-même le raisonnement suivant, pour comprendre la position de ceux qui décrètent que la morale, que toute morale, est arbitraire, afin de mieux pouvoir m'en désolidariser. Voici ce que je me dis : « Toutes ne peuvent pas être vraies. Toutes peuvent être fausses. Une seule pourrait être vraie, mais je ne dispose d'aucun critère qui me la désigne. Où donc est le devoir ? ». J'en arrive ainsi à l'affirmation de Jacques Monod : « pas plus que notre destin, notre devoir n'est écrit nulle part ». Mais ces considérations sont-elles aussi évidentes qu'elles paraissent ? Il convient d'y regarder de plus près.

K. Vous allez répondre que toute morale n'est pas forcément arbitraire. Mais ce que je viens d'entendre de votre bouche me déconcerte encore plus devant le fait de la pluralité contradictoire de la morale.

P. Je vous comprends. Il y a de quoi être déconcerté lorsqu'on tient, comme vous et moi, à ce que la morale soit prise au sérieux. Demandons-nous pourquoi la morale revêt à nos yeux, à vous et à moi, une valeur dont nous ne pouvons pas faire l'économie. Ne pensons-nous pas qu'elle devrait avoir cette valeur inaliénable, non seulement pour vous et moi, mais pour toute personne et pour toute société ?

K. Aussi loin que vont nos observations, les vôtres, les miennes, celles de quiconque peut et veut observer, nous constatons que toutes les sociétés se conforment à des obligations morales. Ce fait qui se retrouve dans toutes les cultures, qui plonge ses racines dans de longues et vieilles traditions, ne s'explique que s'il répond à une exigence de moralité en l'homme. D'une façon générale, les individus et les sociétés accordent, comme vous et moi, une valeur inaliénable à la morale. Lorsque la morale se perd, lorsqu'on ne ressent plus d'obligation morale, l'on constate que la société se disloque. La morale est le ciment de la société. Mais ces observations et constats à la portée de chacun renforcent mon embarras devant le fait de la pluralité contradictoire de la morale. Je sens qu'il est faux de prétendre que toute morale est arbitraire, mais je n'arrive pas à dépasser l'explicitation si claire que vous avez faite de cette affirmation. Je suis en plein dans le problème que vous vous posez et qui me paraît bien être le problème fondamental de la morale. Soit on le résout ; soit on ne parvient d'aucune façon à valider l'existence de la morale. Dans cette dernière éventualité, il me semble impossible d'espérer pouvoir défendre la morale contre les arguments des scientifiques qui basculent dans l'idéologie, avec tout le poids de leur autorité orchestrée par les médias.

P. Vous identifiez avec beaucoup de lucidité le problème fondamental de la morale, à savoir la validité de son existence. L'existence de la morale ne fait pas problème, mais le fait qu'il y en existe trop, le fait de leur pluralité contradictoire. Vous avez émis, je crois sans

trop y prendre garde, une hypothèse plausible en témoignant de vos observations que chacun peut faire, s'il le veut. Je vous résume et vous me corrigerez si je trahis votre pensée : la morale est l'affaire de chacun et de tous, voilà ce que je suis *moralement obligée* de constater lorsque je me fais le témoin sincère de moi-même et de la société. Est-ce que je rends correctement votre pensée ?

K. Vous la résumez si bien qu'elle m'apparaît plus claire. Je ne m'étais pas rendue compte que je m'impliquais aussi personnellement dans mes observations et constats, que je me faisais témoin et que *je m'obligeais moralement* à me mettre au pied du mur et à dire sincèrement ce que je ne pouvais pas manquer de constater en mon for personnel et, par analogie, dans le for intime d'autrui. Voilà !

P. Vous découvriez en vous l'exigence de moralité, l'obligation morale, comme on découvre la marche en marchant. Vous êtes entrée en vous, vous considérant comme un autre à explorer. Ainsi l'autre en vous vous a reliée, par analogie, à l'autre extérieur à vous, qui, en principe, est capable de la même démarche que vous.

K. Vous explicitez encore, ce que je pense tout bas. Mais je reste empêtrée dans la question de la validité de la morale. Je ne puis penser qu'elle est arbitraire, qu'elle n'est qu'illusion, tout en étant impuissante à valider son existence.

P. Vous avez compris la méthode de votre démarche, votre engagement dans vos observations et constats. Je pratique la même méthode que vous et je prétends qu'elle nous fournit la seule hypothèse plausible de l'existence de la morale. Il reste à voir si elle est compatible avec le fait de la pluralité contradictoire de la morale. Si la réponse est affirmative, nous aurons validé l'existence de la morale et surmonté sa pluralité contradictoire. Me comprenez-vous ? Je ne veux pas me risquer de façon irréfléchie et je vous propose de suivre la procédure normale de la recherche scientifique. Nous avons posé le problème. Nous avons formulé l'hypothèse. Il reste à lui trouver un contexte de mise à l'épreuve.

K. Quel est-il pour pouvoir rendre compte de la pluralité contradictoire de la morale ?

P. Il nous faut tout d'abord reconnaître la réalité de notre subjectivité. Nous pouvons nous appuyer sur la discipline rationnelle par excellence, les mathématiques, pour noter que la variante classique de la science n'est plus défendable.

K. Y aurait-il plusieurs variantes du rationnel ?

P. Je vais rappeler quelques traits significatifs de la variante classique et des faits qui ont contraint à la dépasser.

Selon la variante classique, l'on pense atteindre des principes inébranlables, s'imposant d'eux-mêmes à notre esprit et à partir desquels, par des enchaînements rigoureux, l'on parvient à des conclusions logiquement nécessaires. On croit qu'un axiome est une proposition évidente par elle-même et incontestable, que, dans leurs principes, la géométrie euclidienne et la physique newtonienne sont indépassables. Dans ce contexte, la morale, avec sa pluralité contradictoire, n'a aucune chance de faire l'objet d'une recherche rationnelle. Il serait chimérique de vouloir en valider l'existence, de vouloir la rendre objectivement valable, car elle ne se fonde sur rien qui, de près ou de loin, réponde à des principes indubitables d'où l'on pourrait déduire des conséquences certaines, les mêmes en deçà et au-delà des Pyrénées. Mais cette variante classique du rationnel a été infirmée dans ses caractéristiques profondes, que je viens d'évoquer, par l'avènement des géométries non-euclidiennes, par les grandes mues de la physique.

Prenons la notion d'axiome. Si elle est entendue comme une proposition évidente par elle-même, qui s'impose nécessairement à tout esprit qui en saisit le sens, elle nous interdit l'accès aux géométries non euclidiennes. Celles-ci nous contraignent à réviser en profondeur la notion de l'axiome, de le comprendre comme un énoncé à mettre à l'épreuve de ses conséquences et qui est choisi en raison de son efficacité. La liberté, avec ses choix méthodologiquement motivés, s'introduit dans les mathématiques. Les axiomes

ne s'imposent pas d'eux-mêmes, par une intelligibilité indépendante de nos esprits qui n'auraient qu'à la saisir. Cette nouvelle conception du rationnel, qui ne se comprend pas sans le sujet et ses choix méthodologiquement motivés, sauvegarde les prérogatives théoriques du rationnel. Les géométries non-euclidiennes ne sont pas moins logiques que la géométrie euclidienne.

K. Je découvre cette distinction entre ces deux variantes du rationnel. Elle paraît tellement importante pour la philosophie des sciences que, j'imagine, des philosophes l'ont examinée de manière approfondie.

P. Ferdinand Gonseth a particulièrement creusé la portée de cette distinction pour la théorie de la connaissance, mais également pour la question de la morale. Il a réinterprété la géométrie dans ce qu'il appelle la variante phénoménologique du rationnel et que j'appellerai, d'un terme plus familier, la variante humaine du rationnel. Son livre *La géométrie et le problème de l'espace*, qu'il rédige, fascicule après fascicule, de 1945 à 1955, conduit le lecteur à construire la géométrie dans cet horizon humain du rationnel. Toutes les disciplines abstraites, comme l'arithmétique et la logique, trouvent leur place dans cet horizon où le sujet et sa liberté construisent la science, et sont appelés à devoir et à pouvoir en répondre. Dans un autre livre, *La mesure du temps*, Gonseth met une nouvelle fois à l'épreuve sa méthodologie des sciences, qui engage le sujet et sa liberté de manière telle que l'horizon humain du rationnel apparaisse, dans le contexte actuel de la connaissance, comme le seul défendable.

K. C'est un travail extraordinaire. Gonseth crée successivement deux laboratoires méthodologiques pour mettre à l'épreuve la nouvelle variante du rationnel. J'ai lu Bachelard. Ne partage-t-il pas l'idée que le sujet et sa liberté dessinent l'horizon du rationnel, par exemple dans son livre *Le nouvel esprit scientifique* ?

P. Gonseth et Bachelard ont fondé la Revue internationale *Dialectica* en 1947, pour diffuser leurs idées sur le nouvel esprit scientifique et philosophique et ouvrir un espace de débat.



Pour des raisons que je ne veux pas évoquer dans notre discussion, cette revue a complètement oublié Gonseth et sa pensée. Revenons à l'horizon humain du rationnel, où la science et la morale sont méthodologiquement inséparables.

Le sujet est structuré, grâce à quoi il lui est possible de déployer l'horizon humain du rationnel. Gonseth a étudié de manière approfondie la méthodologie de la colorimétrie. Celle-ci est une discipline scientifique qui porte sur le phénomène très subjectif de la vision colorée et qui parvient à établir un modèle mathématique des couleurs que nous sommes capables de voir. Nous avons en nous le corps des couleurs que nous sommes capables de voir. Celles que nous ne voyons pas actuellement sont en puissance d'être vues lorsque les conditions sont réunies.

La méthode de la colorimétrie recourt au témoignage du sujet observé et questionné par un tiers. C'est une méthode mixte, qui comporte la voie de l'intimité du sujet qui s'examine et la voie de l'altérité du tiers qui observe et questionne. Les deux voies sont complémentaires. L'observateur ne peut comprendre les réponses du sujet observé que par analogie avec sa propre intimité. Le sujet observé, sans passer par le détour de l'autre qui l'observe et le questionne, n'est qu'un sujet fuyant.

Cette méthode mixte ne l'avons-nous pas rencontrée dans votre démarche témoignant de la morale comme affaire de chacun et de tous ? Voilà qui solidarise la morale avec une discipline scientifique qui nous aide à découvrir ce qu'est une structure de la subjectivité. Par exemple, ce rouge que je vois n'est pas dans le feu rouge. Il est l'actualisation sur la scène de ma conscience d'une potentialité du sujet que je suis. Ces potentialités sensorielles, visuelles ou autres, Gonseth les appelle des essences<sup>4</sup>. Il existe aussi des essences comme celles qui s'actualisent dans la géométrie et dans les mathématiques en général, que Gonseth nomme relationnelles. Par exemple, la verticale est une essence

---

<sup>4</sup> Le sujet est structuré. Il n'est pas le reflet du milieu ambiant ou d'un univers idéal, d'essences universelles et nécessaires, qui évoque Platon et la variante classique du rationnel. Le mot « essence » est repris par Gonseth, dans un sens nouveau, non métaphysique. Il signifie une potentialité du sujet structuré, par laquelle il est au monde, mais également à autrui, voire face à l'insondable, au mystère. Le terme « essence » est retenu par Gonseth, en raison de son potentiel de généralisation. Il suggère qu'elles se coordonnent dans le sujet.

relationnelle. Elle n'existe pas dans les poteaux dressés ou dans les sapins. Mais nous ne sommes pas seulement un être au monde. Nous sommes également un être avec autrui. Il existe des essences morales, comme le bien et le mal, le licite et l'illicite, le permis et le défendu. Est-ce que vous me suivez ?

K. Je comprends que le sujet est structuré, sans quoi il n'aurait pas la capacité, comme il le fait, de déployer l'horizon humain du rationnel. Puis, vous montrez, dans les grandes lignes, comment Gonseth nous fait voir différentes sortes d'essences, sensorielles, relationnelles, mais aussi morales. Je comprends que les morales existantes sont des actualisations, dans des conditions données, des essences morales, c'est-à-dire, pour être brève, du bien et du mal. Mais je ne comprends toujours pas pourquoi nous avons cette pluralité contradictoire de la morale. A votre sourire, je sens que je touche la solution de ce problème sans réussir encore à la voir.

P. En effet, vous touchez la solution. Les structures de notre subjectivité, notamment au niveau des essences relationnelles et des essences morales, s'avèrent en état d'incomplétude. Elles se mettent en place étape par étape, d'un stade à l'autre, comme Jean Piaget l'a montré à propos de la formation progressive des structures cognitives de l'enfant. En outre, rien ne permet de penser que l'évolution d'une essence en état d'incomplétude puisse avoir lieu indépendamment des structures du milieu auxquelles elle participe. La genèse des essences morales de bien et de mal s'actualisent en fonction de l'évolution des diverses sociétés et des variations individuelles en leur sein. Ainsi s'explique le fait de la pluralité contradictoire de la morale. Cette pluralité est celle des sociétés et des individus qui les composent. Et si elle est contradictoire, elle ne contredit pas l'exigence de moralité, de faire le bien et d'éviter le mal. La contradiction se produit au niveau des réponses à cette exigence, lesquelles s'expliquent par la participation de la genèse des essences morales à celle des structures de la société où elles s'actualisent. Le fait de la pluralité contradictoire de la morale n'entraîne donc pas que toute morale soit arbitraire. L'hypothèse que la morale est l'affaire de chacun et de tous lui est compatible et, par

conséquent, se valide en surmontant l'obstacle rédhibitoire, à savoir que la morale, toute morale, est arbitraire.

K. Je vois maintenant que toute morale n'est pas forcément arbitraire, que l'exigence de moralité n'est pas contredite par la pluralité contradictoire des morales. Cette idée des essences morales en état d'incomplétude et de leur genèse évolutive en fonction d'une société donnée est la clé du problème.

P. C'est Ferdinand Gonseth qui a posé le problème fondamental de la validité de l'existence de la morale et qui a trouvé la solution qui s'ajuste au problème comme la clé à la serrure. Nous avons un très bon exemple d'une démarche idoine. Mais il faut nous interroger sur cette exigence inaliénable de moralité qui confère à nos actes leur caractère moral. Comprenez-vous ma nouvelle question ?

K. Vous ne vous interrogez pas sur nos actes, mais sur ce par quoi ils sont moraux. Ai-je bien compris ?

P. Vous m'avez très bien compris. Partons de notre bon sens pour examiner ce que nous ressentons comme témoins de nos obligations morales. Nous éprouvons une obligation de *faire mieux*, de réquie, selon nos moyens, les risques de mal agir, de favoriser, autant que possible, les chances de bien agir. Nous sommes ainsi en évaluation normative continue, prêts aux révisions plus ou moins profondes que la situation demande.

K. Nous nous sentons obligés de renouveler la morale existante en fonction de l'évolution de la société, pour qu'elle puisse continuer d'en être le ciment.

P. Je suis d'accord, mais, plus profondément, nous nous sentons obligés de rendre possible le renouvellement de la morale existante, selon que l'évolution de la société l'exige, pour qu'elle puisse continuer de la cimenter. Cette obligation anime constamment la personne à contester le bien pour l'entraîner au mieux. Elle est le siège d'une attitude ouverte à

l'expérience du sujet moral, soucieuse du bien-fondé des obligations de la morale existante. Ainsi, le cas échéant, on sera capable de les réviser au profit d'obligations morales plus appropriées à la situation. Nous découvrons que l'exigence de moralité consiste essentiellement en l'obligation morale de souscrire à des obligations idoines et de réviser celles qui ne le sont plus.

K. Il y a donc une obligation morale qui rend possible le renouvellement de la morale existante, car elle oblige, comme vous l'avez dit, de souscrire à des obligations idoines et de réviser celles qui ne le sont plus. Pourrait-on parler, à la façon kantienne, d'une obligation transcendantale ?

P. Je me méfie de ce langage. Il suggère une fondation métamorale de la morale, alors que l'obligation dont nous parlons est tout entière dans la morale dont elle est le levain. Grâce à elle, la morale existante peut changer sans perdre sa valeur de ciment de la société. Grâce à elle encore, elle ne se ramène jamais à un corps de préceptes qu'il faut appliquer à la lettre et derrière lesquels on peut se retrancher et se défaire. La lettre tue la liberté responsable, tandis que l'obligation de contester le bien pour l'entraîner vers le mieux vivifie la morale existante, nous enjoint de la mettre au service du bien à faire dans la situation où nous sommes placés.

K. L'exigence de moralité nous mobilise. Elle ne nous permet pas d'avoir une attitude d'obéissance servile envers les obligations de la morale existante. Elle nous ordonne de les habiter, d'en saisir l'efficacité à réduire les injustices et à renforcer les chances de la solidarité et de l'équité. Elle nous enjoint de les changer lorsque leur efficacité est remise en cause par l'évolution de la société.

P. Vous le présentez dans ce que vous venez de dire, l'obligation de *faire mieux* lie notre liberté à la responsabilité envers autrui et soi-même. Le moment essentiel de la morale, que Gonseth appelle le moment éthique, préside à cette liaison. Le moment essentiel de la morale, c'est-à-dire l'obligation de *faire mieux*, investit notre personne de la responsabilité

envers autrui et soi-même. Nous pouvons certes nous dérober au devoir de responsabilité, au devoir qui est le levain de tous les devoirs particuliers, sans quoi ils ne sont qu'une pâte inerte. Mais alors, et dans cette mesure, plus rien ne nous oblige moralement à faire ceci plutôt que cela, ni à éviter ceci plutôt que cela. Nous pouvons faire ce que l'humeur du moment nous incite à faire ou à ne pas faire. Tout peut arriver. Le pire nous pend au bout du nez. On peut molester autrui, le battre à mort, simplement parce qu'on a une envie de commettre des actes violents. Sans une conscience du devoir écrit à la conjonction des univers de l'individualité et de la socialité, la vie en société tourne au cauchemar.

Le fait que la société se disjoint lorsque la morale se perd n'est pas un constat sans émotion. L'affirmation que la morale est le ciment de la société vibre d'un « oui » à la vie.

K. Nous allons mettre un terme provisoire à notre entretien qui a posé et démêlé le problème de la validité de l'existence de la morale, qui en a dégagé le moment éthique et laissé clairement entendre que, sans une conscience morale, la vie en société cède aux forces de mort.

ICONOGRAPHIE : PORTRAIT DE FERDINAND GONSETH. PHOTOGRAPHIE ORIGINALE DE F. SCHLELHAUS/ ETH ZÜRICH, [ETH-BIBLIOTHEK ZÜRICH, BILDARCHIV](#) DANS LE DOMAINE PUBLIC SELON LA [LICENCE CREATIVE COMMONS PATERNITE – PARTAGE DES CONDITIONS INITIALES A L'IDENTIQUE 3.0 UNPORTED](#)